

## **CHANTIER OUVERT PAR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE**

pour

favoriser la participation et l'expression directe  
des citoyens

**ÉVOLUTIONS**

- I. SAISINE ÉLARGIE ET AUTO-SAISINE
- II. ÉLARGISSEMENT DU PÉRIMÈTRE DES DÉBATS
- III. COHÉRENCE DES DÉBATS
- IV. APRÈS LE DÉBAT
- V. CONTRE-EXPERTISES INDÉPENDANTES
- VI. CONFÉRENCES DE CITOYENS
- VII. CONCILIATION
- VIII. AMÉLIORATION DU FONCTIONNEMENT  
DE LA CNDP



## Élargir les conditions de saisine

- ✓ Rendre **plus cohérente** la liste des projets pouvant être soumis à débat public
- ✓ Abaisser le seuil de 150 millions d'euros à **100 M€**

## Création d'un droit d'initiative

- ✓ À 10 parlementaires, 10 000 citoyens ou une association de protection de l'environnement
- ✓ À la Commission nationale du débat public (CNDP)

# Élargissement du périmètre actuel des débats

## Élargir le périmètre des débats

- ✓ Permettre à l'Assemblée nationale, au Sénat ou à 500 000 citoyens de demander l'organisation de débats publics sur des **plans ou programmes d'options générales**
- ✓ Organiser des débats publics sur les **grands schémas de transport et d'aménagement du territoire**, et les **opérations d'intérêt national**

## Débats publics sur les projets d'aménagement et d'équipement

- ✓ **Situation actuelle** : projets d'une part, transports d'autre part
- ✓ **Objectif** : intégrer la desserte en transports des projets

## Suivi de la concertation post-débat public

- ✓ **Jusqu'à l'enquête publique** : s'assurer du respect des bonnes conditions d'information et de participation du public
- ✓ **Systematiser l'intervention d'un garant**

## Développer les contre-expertises indépendantes des maîtres d'ouvrage



## Développer les conférences de citoyens

- ✓ Intérêt et pertinence démontrées : projet **CIGEO**
- ✓ Aucun sujet ne doit être réservé aux experts

**Possibilité de saisine de la CNDP par un Ministre,  
un préfet, une collectivité, d'une demande de conciliation**

## Amélioration du fonctionnement de la CNDP

- ✓ Versement d'un **fonds des maîtres d'ouvrage** à la CNDP pour le financement des débats publics (indépendance)
- ✓ Transformation en **Autorité Publique Indépendante**
- ✓ Création de **correspondants régionaux**

Merci de votre attention

